Un homme neuf pour une nouvelle majorité
Jean RIGAUD Maire d'Ecully
Candidat unique de l'Union pour la Nouvelle Majorité

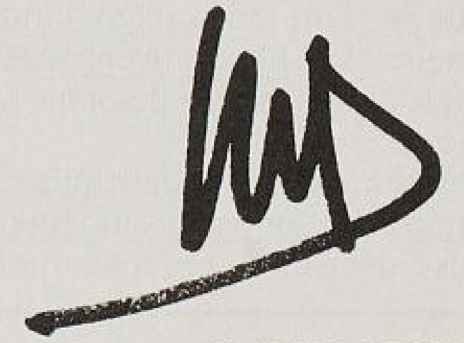
Suppléant Docteur F. DUGOUJON Maire de Caluire et Cuire
Député sortant



Qui est Jean RIGAUD ?

Je connais bien J. Rigaud :

55 ans - Marié - 4 enfants.
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.
Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon.
Ingénieur Principal à la Société RHÔNE-POULENC, où il a accompli la totalité de son activité professionnelle.
Sur le plan associatif, il a été responsable de mouvement de Jeunes à Vaise et Président de l'Association Sportive Ecculloise pendant 10 ans.
Sa vie publique a commencé en 1965.
Elu Municipal d'Ecully et Maire depuis 10 ans.
Vice-Président de la COURLY, chargé de l'Urbanisme depuis 4 ans et Président de l'Agence d'Urbanisme.
Ses goûts : il aime le sport, le footing, la bicyclette, le tennis, le ski et la montagne. La musique et la lecture complètent ces activités.
Dans la vie publique, il a toujours été un homme libre, indépendant, humaniste et tolérant; je peux en porter témoignage.
En conclusion, je pense que le meilleur représentant de notre VII[e] circonscription est Jean Rigaud, que les pages suivantes vous feront encore mieux connaître.



Docteur F. DUGOUJON
Député sortant,
Maire de Caluire et Cuire,
Conseiller Général du Rhône



Jean RIGAUD, Maire d'Ecully et le Docteur F DUGOUJON, Maire de Caluire-et-Cuire, député sortant.

Ce qu'il propose.

I - Mon rôle de Député.

Le Député représentant la population à l'Assemblée Nationale, doit en permanence consulter et informer ses électeurs.
Je m'engage à rencontrer régulièrement les responsables locaux de ma circonscription, qui sont les intermédiaires entre le citoyen et le Député.
Persuadé que personne n'est infaillible et que nul ne détient toute la vérité, je suis très attaché à la concertation préalable à toute décision. Je dialoguerai donc régulièrement avec toutes les personnes habilitées, et en particulier les Maires, lorsqu'il s'agira notamment de problèmes aussi essentiels que l'indépendance de notre pays, le raffermissement de nos liens communautaires en Europe, face à la terrible crise qui déferle sur le monde et bien entendu de tout ce qui touche au développement des libertés communales et des équipements collectifs locaux.

II - L'emploi et l'entreprise.

La crise de l'emploi est la conséquence d'une mutation profonde des structures économiques. C'est la troisième révolution industrielle - celle de la technologie - qui s'inscrit dans une conjoncture mondiale largement défavorable. La période d'adaptation et de réajustement sera difficile.
Pour atténuer à court et moyen terme, les effets de cette crise, je propose :
– de poursuivre et d'accentuer la formation professionnelle des jeunes en relation étroite avec les entreprises.
– de permettre aux mères de famille qui travaillent par nécessité financière, de rester chez elles en percevant "un salaire familial" et de libérer ainsi des emplois.
– de mettre en place des structures plus dynamiques de formation permanente chez les adultes, en raison de l'évolution rapide des technologies.
– de revaloriser le travail manuel en accentuant la formation initiale.
– de permettre la majoration des bas salaires indispensable mais progressive, sans répercussion inflationniste et par conséquent sauvegardant le pouvoir d'achat.
J'estime que la création nécessaire d'emplois nouveaux exige une reprise de l'activité économique - celle-ci ne peut se faire que si l'on encourage l'initiative individuelle et la libre entreprise. L'imagination est toujours source de richesse, donc d'emplois.
Il faudra assurer le développement de l'artisanat et du commerce indépendant, facteurs aussi décisifs du redéploiement de l'économie nationale qu'une agriculture saine et compétitive.

III - La Femme est au centre de l'équilibre familial.

La loi a permis aux femmes de n'avoir que les enfants qu'elle souhaite, il faut aussi lui donner les moyens d'avoir tous les enfants qu'elle désire.
Donner à chaque femme les moyens de réaliser librement ce choix, c'est assurer son équilibre, celui de la famille et ainsi celui de la nation toute entière.
• Pour les mères qui souhaitent rester au foyer pour élever leurs enfants, il faut leur reconnaître le statut de mère de familles :
– En leur accordant le "salaire de la mère" décent, avec le bénéfice de la retraite.
– En leur assurant simultanément la possibilité d'une formation professionnelle destinée à l'exercice d'un autre métier, lorsque les enfants sont élevés.
• Pour les femmes qui désirent poursuivre leur activité professionnelle à temps plein ou partiel, il faut leur garantir les moyens de faire garder leurs enfants dans les meilleures conditions de sécurité et d'affection :
– En mettant à leur disposition des structures d'accueil : crèches municipales, crèches familiales à domicile, halte-garderie, centres aérés, activités du mercredi, accueil à l'école en dehors des heures scolaires, allocation d'une indemnité de garde.
– En améliorant la retraite des veuves, et des femmes de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs.

IV - La Justice pour tous.

Il nous faut réduire les inégalités et les injustices les plus criantes par un effort de solidarité d'abord pour ceux qui sont seuls et démunis ou qui ont particulièrement souffert du déracinement ; comment ne pas penser à celui ou celle qui doit quotidiennement surmonter un handicap, à cet ami venu d'Algérie sans bagage, à cet ancien combattant parfois un peu oublié.

V - La jeunesse.

L'ambition de notre jeunesse n'est pas de devenir un peuple d'assistés - Il faut lui apprendre l'effort, la solidarité, la générosité.
Développer la personnalité des enfants dès la petite enfance - les intéresser à la vie collective et au devenir de leur commune. Les associer dès l'âge du primaire aux grands problèmes de civisme et de vie publique.
Eveiller leur faculté de création, par la mise en place d'une formation scolaire équilibrante qui laisse le choix à l'élève pour affirmer ses qualités physiques et morales, cet épanouissement de l'enfant nécessite le maintien de la liberté de l'enseignement.
Donner aux adolescents les moyens d'accueil et de rencontre en favorisant la vie associative, sportive, culturelle et de loisir.
Enfin, les intéresser aux grandes causes nationales ou internationales, au sort des pays en voie de développement et les encourager à participer activement aux actions de solidarité envers le tiers monde.

VI- Le troisième âge.

L'action en faveur des personnes âgées doit se poursuivre. Elle doit être axée sur le maintien de leur intégration au sein de la cité. Nous leur devons :
– Considération, reconnaissance et affection.
– Une garantie de ressources décentes.
– Une meilleure sécurité.
– Une meilleure organisation de l'hospitalisation à domicile.
– Le maintien des personnes âgées chez elles par une aide familiale encore plus efficace assurant sécurité physique et morale (téléphone, visites, etc...).
Soyons attentifs et agissons pour certaines classes de retraités tels les exploitants agricoles, les artisans, les commerçants dont la situation est parfois difficile.

VII- Le sport.

La pratique du sport à tous les niveaux, est le moyen le plus sain de libérer son agressivité naturelle, de promouvoir le goût de l'effort et de lutter ainsi contre la délinquance.
Le sport d'équipe est l'école de la tolérance, de la solidarité et du respect de l'autre.
Le sport doit être une des bases fondamentales de l'éducation.
– Je propose que nous agissions ensemble pour que le sport soit vraiment intégré à l'enseignement scolaire dès l'école primaire.
– Que nous agissions pour faciliter l'action de tous les bénévoles des associations sportives en leur apportant les équipements et les techniciens dont ils ont besoin.
– Que nous aidions les Communes qui ont l'ambition d'une politique sportive et qui en recherchent les moyens.
– Que soient développés et encouragés les sports de loisirs et les rendre accessibles à tous.

Les dix principes fondamentaux de l'UNM

de l'Union pour la Nouvelle Majorité

1) La France doit sauvegarder son indédance.
2) La défense nationale doit être renforcée.
3) La construction européenne doit être renforcée.
4) La solidarité avec les pays pauvres doit prendre la forme d'une grande alliance pour le développement.
5) La liberté et la responsabilité doivent être les moteurs d'une économie de progrès.
6) Le dialogue social est la condition du sursaut national.
7) La société française doit devenir plus fraternelle et plus humaine.
8) La fiscalité doit être réformée.
9) Les pouvoirs de la puissance publique doivent être redistribués au profit des régions, des départements et des communes.
10) La famille doit bénéficier d'un nouvel effort de solidarité.

Comité de soutien à la candidature de Jean Rigaud
BP 22 - 69130 Ecully

comimprim - 69002 lyon